

VACANCES APPRENANTES 2026

La ville de Saint-Ouen-sur-Seine met en place durant l'été 2026 le dispositif de vacances apprenants ayant pour objectifs d'**assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs**, encadrées par des professionnels.

Dans le cadre de l'été Audonien, la direction des sports et à l'héritage proposera des stages d'apprentissage de la natation et du savoir rouler à vélo.

SAVOIR ROULER

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » apprend aux enfants à se déplacer en vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonnée dès le plus jeune âge.

Se déplacer à vélo, ça s'apprend ! Trouver l'équilibre, pédaler, freiner, tourner constituent les bases, auxquelles s'ajoutent des connaissances spécifiques et nécessaires pour, petit à petit, être capable de réaliser des trajets en conditions réelles de circulation, que les enfants soient seuls ou accompagnés.

La ville de Saint-Ouen-sur-Seine propose gratuitement pendant l'été 2026, 6 stages du savoir rouler du mardi au vendredi au Grand Parc des Docks.

Les créneaux sont accessibles aux enfants de 9 à 11 ans :

- 1^{er} créneau : 9^H30 – 10^H30
- 2^{ème} créneau : 10^H30 – 11^H30

Ces stages d'une durée de quatre heures s'étalent sur une période de quatre jours et se termineront par une remise d'un diplôme.

Les dates des stages sont les suivantes :

- Stage n°1 : 7 juillet au 10 juillet 2026
- Stage n°2 : 14 juillet au 17 juillet 2026
- Stage n°3 : 21 juillet au 24 juillet 2026
- Stage n°4 : 4 août au 7 août 2026
- Stage n°5 : 11 août au 14 août 2026
- Stage n°6 : 18 août au 21 août 2026

Les inscriptions débutent le 01 juin 2026, documents à télécharger sur le site www.saint-ouen.fr, la liste des documents est la suivante :

- Un bulletin d'inscription

L'inscription est obligatoire et se fait par mail, en revoyant les documents ci-dessous, remplis à l'adresse : savoirrouler@mairie-saint-ouen.fr

SAVOIR NAGER

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

La ville de Saint-Ouen-sur-Seine propose gratuitement pendant l'été 2026 4 stages de natation du lundi au vendredi à l'Espace Nautique Auguste Delaune, accessible uniquement aux enfants non-nageurs.

Les enfants sont répartis par groupe d'âge de la manière suivante :

- 10^H - 11^H : enfants de 6 à 8 ans
- 11^H - 12^H : enfants de 9 à 11 ans

Ces stages d'une durée totale de 10 heures s'étalent sur des périodes de deux semaines, avec pour finalité le passage et l'obtention du diplôme du Pass'Nautique (permettant l'accès aux activités nautiques en centre de vacances).

Les dates des stages sont les suivantes :

- Stage n° 1 : 6 juillet au 17 juillet 2026
- Stage n°2 : 20 juillet au 31 juillet 2026
- Stage n°3 : 3 août au 14 août 2026
- Stage n°4 : 17 août au 28 août 2026

Les inscriptions débutent le 01 juin 2026, documents à télécharger sur le site www.saint-ouen.fr, la liste des documents est la suivante :

- Un bulletin d'inscription
- Un questionnaire de santé

L'inscription est obligatoire et se fait par mail, en revoyant les documents ci-dessous, remplis à l'adresse : savoirnager@mairie-saint-ouen.fr